

N° 11F0019M au catalogue — N° 387
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-06940-1

Direction des études analytiques : documents de recherche

L'évolution de l'importance du contrôle étranger dans le secteur canadien de la fabrication

par John R. Baldwin et Jiang Li

Date de diffusion : le 30 octobre 2017



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

L'évolution de l'importance du contrôle étranger dans le secteur canadien de la fabrication

par

John R. Baldwin et Jiang Li

Division de l'analyse économique
Statistique Canada

11F0019M N° 387

ISSN 1205-9161

ISBN 978-0-660-06940-1

Octobre 2017

Direction des études analytiques Documents de recherche

La série Direction des études analytiques : documents de recherche permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques et les collaborateurs. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, l'immigration, la scolarité et les compétences, la mobilité du revenu, le bien-être, le vieillissement, la dynamique des entreprises, la productivité, les transitions économiques et la géographie économique. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Tous les documents de la série Direction des études analytiques : documents de recherche font l'objet d'une révision interne et d'une révision par les pairs. Cette démarche vise à faire en sorte que les documents soient conformes au mandat de Statistique Canada à titre d'organisme statistique gouvernemental et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes méthodes professionnelles.

Tout en respectant la politique, les lignes directrices et les principes généraux du *Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor* relatifs à l'emploi du féminin dans les écrits gouvernementaux, dans les textes qui traitent de collectivités, l'emploi du masculin générique est utilisé pour des raisons stylistiques et d'économie d'espace.

Remerciements

Nous aimerions remercier Danny Leung, Shenjie Chen et deux lecteurs de leurs observations utiles et de leurs commentaires détaillés sur le présent document.

Table des matières

Résumé	5
Sommaire.....	6
1 Introduction.....	7
2 Données.....	8
3 Contrôle étranger au niveau agrégé	9
4 Contrôle étranger au niveau du secteur.....	12
5 Contrôle étranger au niveau de l'industrie.....	18
6 Conclusion	22
7 Annexe.....	24
Bibliographie.....	27

Résumé

La présente étude porte sur l'évolution de l'importance de la propriété étrangère dans le secteur canadien de la fabrication de 1973 à 2011. Au niveau agrégé, les parts de marché des entreprises sous contrôle étranger ont connu deux épisodes de baisse, interrompues par une période intermédiaire de reprise. La part de la production manufacturière nominale sous contrôle étranger a d'abord baissé, passant de 50,8 % pendant la période de 1973 à 1975 à 46,5 % pendant la période de 1984 à 1986. Elle est ensuite revenue à 50,7 % pour la période de 1997 à 1999, avant de connaître une autre baisse, passant à 44,6 % pour la période de 2009 à 2011. Ces trois épisodes consistent en une alternance de périodes de faiblesse et de vigueur dans le secteur de la fabrication, en des changements aux régimes de réglementation et en des fluctuations du taux de change. Dans la période plus récente, postérieure à 2000, presque toutes les industries, qui correspondent principalement au niveau à trois chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, ont connu une baisse du contrôle étranger, à l'exception de la première transformation des métaux et de la fabrication du papier, où le contrôle étranger a augmenté. L'importance relative plus élevée du pétrole, du charbon et des produits chimiques, l'industrie dans laquelle le contrôle étranger était supérieure à la moyenne, a eu tendance à compenser la baisse observée dans d'autres industries et à atténuer la baisse globale au niveau agrégé. Dans l'ensemble, la baisse est moins importante dans les industries qui dépendent le plus des ressources naturelles et dont le processus de production permet de réaliser des économies d'échelle, alors que la baisse est plus importante dans les industries à forte intensité de main-d'œuvre.

Mots-clés : contrôle étranger, fabrication

Sommaire

Le présent document porte sur l'étude de l'évolution de l'importance de la propriété étrangère dans le secteur canadien de la fabrication dans les années 2000 et établit une comparaison de cette évolution avec celle des décennies précédentes, soit la période de 1973 à 1999. L'importance des entreprises étrangères dans le secteur de la fabrication se mesure par la part de la production sous contrôle étranger, et son évolution est étudiée à différents niveaux : agrégé, du secteur et de l'industrie.

Au niveau agrégé, les parts de marché des entreprises sous contrôle étranger ont connu deux épisodes de baisse, interrompues par une période intermédiaire de reprise. La part de la production manufacturière nominale sous contrôle étranger a d'abord baissé, passant de 50,8 % pendant la période de 1973 à 1975 à 46,5 % pendant la période de 1984 à 1986. Elle est ensuite revenue à 50,7 % pour la période de 1997 à 1999, avant de connaître une autre baisse, passant à 44,6 % pour la période de 2009 à 2011. Ces trois épisodes consistent en une alternance de périodes de faiblesse et de vigueur dans le secteur de la fabrication, en des changements aux régimes de réglementation et en des fluctuations du taux de change.

La baisse globale du contrôle étranger après 2000 observée au niveau agrégé touche aussi la plupart des industries définies à un niveau plus détaillé. Au niveau du secteur, les baisses les plus importantes sont observées dans les aliments, les boissons et les produits du tabac ainsi que dans les secteurs à produits différenciés et ceux à forte intensité de main-d'œuvre, alors que les baisses les moins importantes sont observées dans les secteurs axés sur les économies d'échelle et sur les ressources naturelles. Au niveau des industries, qui correspondent principalement au niveau à trois chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, les baisses les plus importantes sont observées dans les industries à forte intensité de main-d'œuvre : les activités diverses de fabrication, et les textiles, le cuir et les vêtements. Deux industries axées sur les économies d'échelle et sur les ressources naturelles, soit la première transformation des métaux et la fabrication du papier, représentent des exceptions, car elles ont connu une augmentation de la propriété étrangère après 2000. L'augmentation du contrôle étranger dans ces deux industries et l'importance relative plus élevée d'une industrie où le contrôle étranger était supérieur à la moyenne (pétrole, charbon et produits chimiques) ont eu tendance à compenser la baisse observée dans certaines industries et à atténuer la baisse globale au niveau agrégé.

1 Introduction

Depuis les années 1920, la propriété étrangère d'installations de production est un trait dominant du secteur canadien de la fabrication. Le Canada a importé le capital nécessaire à son développement économique, et cela a donné lieu à des investissements directs étrangers, à la propriété étrangère et au contrôle étranger de différentes industries. L'entrée de capitaux résulte des possibilités offertes aux entreprises multinationales et des obstacles réglementaires (Baldwin et Gellatly, 2005; Baldwin, Gellatly et Sabourin, 2006). En interaction avec les changements survenus au chapitre des conditions macroéconomiques et des régimes de réglementation, la présence étrangère dans le secteur de la fabrication a eu une incidence importante sur les usines canadiennes de fabrication pour ce qui est de la technologie utilisée, des salaires moyens payés et de la productivité des usines (Baldwin et Gu, 2005).

Les études précédentes sur l'importance de la propriété étrangère dans le secteur de la fabrication étaient axées sur la période antérieure à 2000. L'analyse à long terme menée dans le présent document s'étend aux années 2000. Cette période couvre l'essor du secteur des ressources, qui a été la principale source de croissance de l'économie canadienne lorsque les termes de l'échange se sont améliorés en raison de la hausse des prix des ressources et de l'augmentation de la croissance dans le secteur canadien des ressources (Macdonald, 2007). En réaction, la valeur du dollar canadien a augmenté par rapport au dollar américain, rendant ainsi les exportations de produits fabriqués canadiens relativement moins concurrentiels sur les marchés américains. Une telle situation a, à son tour, exercé des pressions sur le secteur canadien de la fabrication, qui était devenu de plus en plus intégré aux marchés américains après la mise en œuvre des accords de libre-échange avec les États-Unis à la fin des années 1980 et pendant les années 1990 (Baldwin et Macdonald, 2009). Le produit intérieur brut réel dans le secteur de la fabrication a commencé à baisser en 2006, puis a chuté abruptement pendant la récession de 2008-2009. En 2015, la production manufacturière réelle n'était pas revenue au sommet atteint en 2006 (Clarke et Couture, 2017).

Il faut d'abord établir dans quelle mesure les difficultés connues par le secteur canadien de la fabrication dans les années 2000 étaient aussi associées à la baisse de l'importance relative des entreprises sous contrôle étranger dans ce secteur. Ensuite, il faut déterminer si de telles variations s'inscrivaient dans les tendances précédentes ou s'il s'agissait de discontinuités laissant entrevoir l'émergence de nouveaux modèles. Le présent document repose sur l'analyse de ces questions non seulement par l'étude de l'évolution de la participation étrangère au secteur canadien de la fabrication depuis 2000, mais aussi par l'établissement d'une comparaison avec les variations importantes dont a fait l'objet la propriété étrangère au Canada au cours des trente années précédentes. Enfin, il examine si les variations observées au niveau agrégé pour le secteur de la fabrication étaient généralisées dans les différentes industries.

2 Données

Pour les études historiques sur l'importance des producteurs étrangers, il est difficile de trouver des données cohérentes au fil du temps. Baldwin et Gellatly (2005) analysent d'autres sources de Statistique Canada et utilisent des données provenant de la Division de la fabrication et du commerce de gros pour les analyses à plus long terme¹. Le présent document repose sur un ensemble de données continues et définies de façon cohérente (désigné sous le nom de l'Enquête annuelle des manufactures [EAM]) provenant de cette source (Baldwin et Gibson, 2016)².

La base de données spécialement constituée pour les besoins du présent document couvre la période de 1973 à 2011. Cette base, dont les données sont recueillies au niveau des établissements, est conçue à partir de deux ensembles de données. Le premier utilise le système de Classification type des industries (CTI), 1980, et couvre la période de 1973 à 1999³. Le deuxième utilise le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et couvre la période de 1998 à 2011. Plusieurs corrections ont été apportées pour que le fichier soit constitué de données continues et définies de façon cohérente. Premièrement, les codes d'industries dans l'ensemble de données utilisant la CTI ont été convertis en codes d'industries du SCIAN à l'aide d'une concordance⁴. Deuxièmement, le contenu des fichiers utilisant le SCIAN a été réduit afin que la couverture soit à peu près la même que celle de la CTI⁵. Troisièmement, l'ensemble de données définitif a été raccordé à partir de l'année de chevauchement (1998)⁶.

L'importance des entreprises étrangères dans le secteur de la fabrication est mesurée par la part de la production (nominale) contrôlée par des entités étrangères⁷. Un tel indicateur fait ressortir l'incidence du flux cumulé des investissements directs étrangers au fil du temps sur la production des entreprises sous contrôle étranger. La part de la production des entreprises sous contrôle étranger est utilisée de préférence à des intrants comme l'emploi ou l'actif parce qu'elle permet de saisir l'importance des producteurs dans les marchés de produits dans lesquels ces producteurs se disputent des parts de marché⁸. La variable utilisée représente les ventes de biens fabriqués ajoutées aux sommes reçues pour des travaux de réparation et des travaux à forfait et les recettes provenant de la revente pour la période postérieure à 2004. L'importance relative du contrôle étranger est alors définie comme étant la part que représente la production agrégée de

-
1. L'ensemble de données provient de diverses générations de données d'enquête et de données administratives associées au recensement, ou de l'Enquête annuelle des manufactures. Il est tenu à jour par la Division de l'analyse économique.
 2. L'annexe (section 7) décrit la façon de comparer la base de données de l'EAM et les résultats qui en sont tirés avec une autre source de données découlant de la *Loi sur les déclarations des personnes morales*, anciennement la *Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats*.
 3. Lorsque le système est appliqué au niveau des établissements, il est parfois désigné sous le nom de CTI-E. Comme il a toujours été appliqué à ce niveau (ou à un niveau inférieur) pour les données sur la fabrication utilisées dans le présent document, nous le désignons sous le nom de CTI lorsqu'il est question des estimations produites pour le document. Dans le présent document, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est aussi appliqué au niveau des établissements.
 4. La concordance entre la CTI et le SCIAN a été établie à partir d'un fichier de chevauchement pour 1998, année pour laquelle toutes les usines ont fait l'objet d'un codage double.
 5. Parmi les types de fichiers enlevés figuraient les fichiers relatifs aux sièges sociaux et aux unités auxiliaires dans l'ensemble de données utilisant la CTI ainsi que les fichiers imputés et fichiers T1-T2 dans l'ensemble de données utilisant le SCIAN.
 6. Cela donne un fichier continu couvrant la période de 1990 à 2011 et qui comporte essentiellement le même nombre d'usines dans l'environnement du SCIAN postérieur à 2000 que dans celui de la CTI des années 1990.
 7. Baldwin et Gellatly (2005) indiquent que les mesures relatives à l'expédition et à la valeur ajoutée révèlent des tendances semblables pour la période de 1973 à 1999.
 8. La part de l'emploi est généralement inférieure à la part de la production parce que les entreprises sous contrôle étranger ayant des activités au Canada sont plus productives. De même, la part de la production des entreprises sous contrôle étranger et la part de l'emploi présentent généralement des tendances différentes en raison d'écart dans la croissance de la productivité du travail entre les deux populations (Baldwin et Gellatly [2005, figure 5]).

l'ensemble des établissements de fabrication sous contrôle étranger⁹ par rapport à la production agrégée de tous les établissements de fabrication¹⁰.

3 Contrôle étranger au niveau agrégé

La part étrangère de la production manufacturière nominale pour la période de 1973 à 2011 est représentée pour chaque année au graphique 1. Pour résumer la variabilité annuelle présentée au graphique 1, les estimations des parts étrangères présentées au tableau 1 et ultérieurement dans le présent document sont fondées sur des moyennes sur trois ans. Pour l'ensemble de la période, il y a eu une baisse du contrôle étranger : les établissements étrangers ont produit en moyenne 50,8 % des biens fabriqués pendant les années 1973 à 1975, mais seulement 44,6 % en moyenne pendant les années 2009 à 2011. Au niveau agrégé, le contrôle étranger a connu une légère baisse annuelle moyenne de 0,3 % d'une période à l'autre.

La période de 1973 à 2011 peut être divisée en trois périodes distinctes : de 1973 au milieu des années 1980, du milieu des années 1980 à la fin des années 1990, et les années 2000. L'importance globale du contrôle étranger pendant les deux premières périodes a suivi une tendance de baisse, puis de reprise (tableau 1). Pendant la première période, le contrôle étranger est passé de 50,8 % à 46,5 %, soit une baisse de 8,4 % (tableau 1). Il est ensuite revenu à 50,7 % à la fin de la deuxième période. Ces périodes de baisse et de reprise correspondent à des changements apportés au régime de réglementation. Baldwin et Gellatly (2005) constatent une baisse du contrôle étranger pendant la période de 1973 à 1985, lorsque la *Loi sur l'examen de l'investissement étranger* prévoyait un régime de réglementation plus restrictif, et des hausses ultérieures pendant la période de 1986 à 1999, lorsque la *Loi sur Investissement Canada* prévoyait un régime de réglementation plus libéral. Ces deux périodes correspondent par ailleurs à un affaiblissement relatif du secteur de la fabrication, par rapport au reste de l'économie, et à une consolidation ultérieure (Baldwin et Macdonald, 2009).

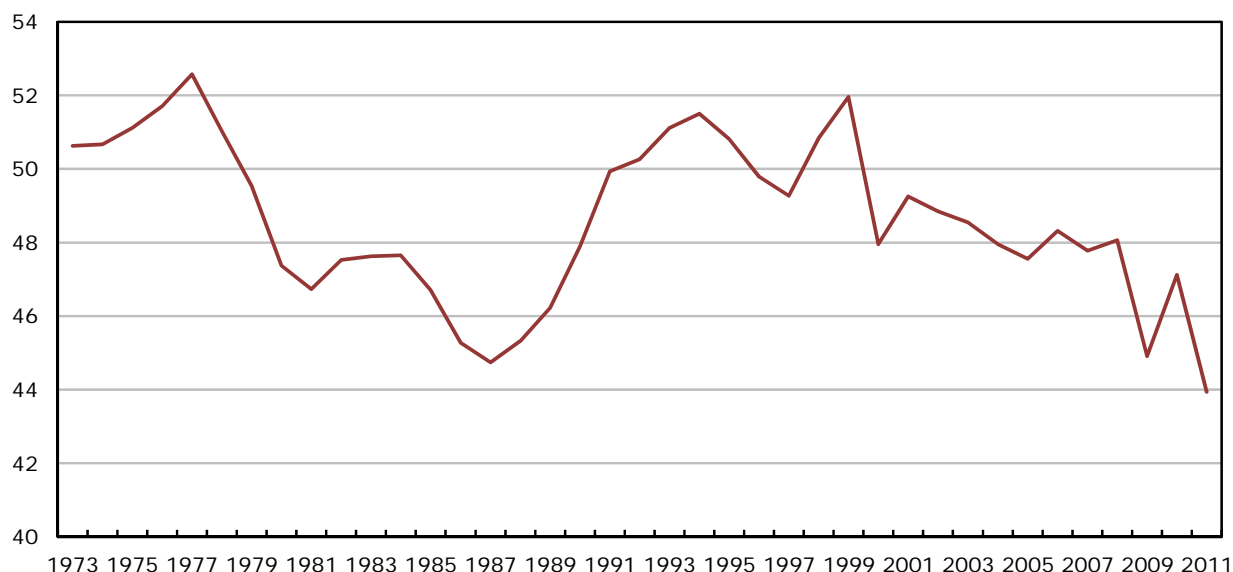
La libéralisation du commerce a aussi eu une incidence sur le secteur de la fabrication pendant les deux premières périodes. Les réductions tarifaires découlant des négociations Kennedy, puis des négociations de Tokyo, ont eu une incidence dans les années 1970 et 1980. La mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada–États-Unis en 1989 et de l'Accord de libre-échange nord-américain en 1994 a eu une incidence sur les années 1990. Le secteur de la fabrication a aussi été touché par de longs cycles liés à l'évolution du taux de change réel : dépréciation par rapport au dollar américain du début des années 1970 au milieu des années 1980, fluctuations au début des années 1990 et appréciation pendant une grande partie des années 2000 (Baldwin et Yan, 2007, 2012). Ces longs cycles ont eu une incidence sur la rentabilité et la compétitivité relatives (mesurées en coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre) de l'industrie canadienne, qui à leur tour ont influé sur le degré d'investissement étranger au Canada (Baldwin et Gellatly, 2005). S'appuyant sur une analyse multidimensionnelle, Baldwin et Gellatly (2005) constatent, pour la période de 1973 à 2000, une corrélation positive entre la rentabilité relative Canada–États-Unis et le contrôle étranger ainsi qu'une corrélation négative entre les coûts unitaires de main-d'œuvre (le taux de salaire relatif divisé par la productivité de la main-d'œuvre) Canada–États-Unis et le contrôle étranger.

9. Le contrôle est défini essentiellement de la même manière que dans la *Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats* et la *Loi sur les déclarations des personnes morales* pendant la majeure partie de la période étudiée — une mesure du contrôle effectif (Statistique Canada [1977]).

10. Voir l'annexe pour obtenir des précisions sur une autre source de données.

Graphique 1 Part de marché sous contrôle étranger en fonction de la production nominale manufacturière, 1973 à 2011

pourcentage



Source : Statistique Canada, calculs des auteurs à partir de la base de données de l'Enquête annuelle des manufactures.

Les années 2000 ont été caractérisées par l'essor du secteur des ressources, l'appréciation graduelle du dollar canadien par rapport au dollar américain et l'appréciation du taux de change réel, qui a exercé des pressions sur la compétitivité du secteur canadien de la fabrication. Après 2000, le produit intérieur brut (PIB) réel dans le secteur de la fabrication a connu une faible croissance jusqu'en 2005, a diminué dans les années qui ont précédé la récession de 2008-2009, puis a diminué de façon plus marquée pendant la récession, baissant en termes réels par rapport à l'ensemble du secteur des entreprises. L'importance à long terme du secteur de la fabrication a alors connu une rupture, alors que le PIB réel dans ce secteur, pendant la plus grande partie de la période postérieure à 1961, avait augmenté essentiellement au même rythme que le PIB réel du secteur des entreprises (Clarke et Couture, 2017). Pendant la même période, le contrôle étranger a diminué de façon constante, de 6,1 points de pourcentage ou d'environ 12,1 % au niveau agrégé. Les deux ralentissements liés aux récessions du début et de la fin des années 2000 (la première étant la récession américaine du début des années 2000), ainsi que l'appréciation du dollar canadien, ont contribué à une baisse générale du contrôle étranger dans les années 2000, l'importante récession de la fin de la décennie ayant eu une incidence particulièrement grande sur les industries assujetties à un plus grand contrôle étranger (comme l'industrie automobile).

Tableau 1**Parts de marché sous contrôle étranger (nominale) et variations, par période**

	Moyenne sur trois ans	Variation en pourcentage entre les moyennes sur trois ans pourcentage	Taux annuel moyen de croissance pour la période
1973 à 1975	50,8
1984 à 1986	46,5
1997 à 1999	50,7
2009 à 2011	44,6
Entre périodes 1973 à 1975 et 1984 à 1986	...	-8,4	-0,8
Entre périodes 1984 à 1986 et 1997 à 1999	...	8,9	0,7
Entre périodes 1973 à 1975 et 1997 à 1999	...	-0,2	0,0
Entre périodes 1997 à 1999 et 2009 à 2011	...	-12,1	-1,0
Entre périodes 1973 à 1975 et 2009 à 2011	...	-12,3	-0,3

... n'ayant pas lieu de figurer

Notes : La variation en pourcentage dans la colonne du milieu est calculée à partir des moyennes sur trois ans de la première colonne. La croissance annuelle moyenne est calculée de la façon suivante : la variation en pourcentage entre les moyennes sur trois ans est divisée par le nombre d'années entre les années du milieu des périodes auxquelles correspondent les moyennes sur trois ans.

Source : Statistique Canada, calculs des auteurs à partir de la base de données de l'Enquête annuelle des manufactures.

4 Contrôle étranger au niveau du secteur

Un examen des variations du contrôle étranger dans diverses industries permet de révéler si la tendance décrite dans la section précédente est omniprésente, et par conséquent probablement indépendante de facteurs propres à certaines industries, ou si les variations observées au niveau des industries démontrent que l'attrait relatif exercé par les secteurs a évolué au fil du temps.

Le cadre analytique permettant de comprendre l'investissement multinational postule que l'investissement étranger vise à tirer profit d'une propriété intellectuelle spéciale découlant de la recherche et du développement (R-D), de savoir-faire technologique ou de la valeur d'une marque, éléments qui ne peuvent être facilement cédés dans le cadre de processus contractuels conventionnels. Il s'agit d'actifs qui ne peuvent pas être facilement échangés. Ils sont plus faciles à exploiter dans des marchés étrangers au moyen d'investissements dans ces marchés, soit pour contourner les obstacles tarifaires, soit pour tirer parti des préférences locales ou des marchés de facteurs (main-d'œuvre qualifiée ou dotation en facteurs de production) (Dunning, 1993; Caves, 2007). Un examen de l'importance du contrôle étranger dans les secteurs, qui diffèrent sur le plan des produits et des processus, révèle les actifs liés à l'investissement étranger au Canada et la façon dont l'attrait exercé par les actifs auprès des investisseurs étrangers a pu évoluer au fil des ans.

La première analyse des industries repose sur une répartition établie par Baldwin et Rafiqzaman (1995) qui regroupe les 167 industries de la Classification type des industries (CTI) (code à quatre chiffres) en cinq secteurs : axé sur les sciences, axé sur les économies d'échelle, axé sur les ressources naturelles, à produits différenciés et à forte intensité de main-d'œuvre. Une analyse discriminante permet de classer les industries dans l'une des cinq catégories en fonction de 55 caractéristiques. Bon nombre de ces caractéristiques sont liées aux facteurs sous-jacents pouvant avoir une incidence sur l'attrait exercé par les entreprises canadiennes auprès des investisseurs multinationaux, comme les actifs incorporels de divers types (R-D, capital humain [ou absence de capital humain], valeur de la marque, compétences technologiques liées à la production, savoir-faire en matière d'extraction des ressources naturelles).

Le tableau 2 résume la classification par secteur. Le secteur axé sur les sciences se distingue par des caractéristiques comme la propriété intellectuelle, mesurée par l'intensité de la R-D, et la propension à employer des travailleurs du savoir, mesurée par la portion de travailleurs non affectés à la production. Les industries du secteur axé sur les économies d'échelle se distinguent par l'intensité élevée du capital (ratios capital-travail), et elles sont souvent associées à des actifs liés au savoir nécessaires à l'utilisation de technologies de pointe permettant d'exploiter des usines à fortes économies d'échelle (usines de grande taille en moyenne). Les industries du secteur à forte intensité de main-d'œuvre sont caractérisées par des salaires peu élevés et des ratios travail-capital élevés. Le secteur à produits différenciés est généralement caractérisé par un capital de promotion de la marque élevé, mesuré par les ratios publicité-ventes. Le secteur axé sur les ressources naturelles regroupe des industries caractérisées par l'importance des matières brutes, mesurée par les ratios peu élevés de la valeur ajoutée par rapport aux intrants de matières premières. Les aliments, les boissons et le tabac font partie du secteur axé sur les ressources naturelles, mais sont traités séparément dans la présente analyse parce qu'ils possèdent certaines caractéristiques semblables à celles du secteur à produits différenciés et du secteur axé sur les sciences¹¹.

11. Voir l'annexe B de l'étude de Baldwin et Rafiqzaman (1995) pour obtenir de plus amples renseignements sur le classement des industries dans chaque groupe au moyen de l'analyse discriminante. Par exemple, les industries axées sur les sciences ne sont pas les seules à faire de la R-D, mais la variable R-D a la plus forte pondération dans le processus de classement produit par l'analyse discriminante.

Tableau 2

Classification des secteurs

Secteur	Description
Axé sur les sciences	Forte intensité de recherche et développement, ratio élevé de travailleurs non affectés à la production
À fortes économies d'échelle	Forte intensité de capital, usines de grande taille en moyenne
À forte intensité de main-d'œuvre	Ratio travail-capital élevé, salaires peu élevés
À produits différenciés	Ratio publicité-ventes élevé
Axé sur les ressources naturelles	Ratio matières premières-production élevé
Aliments, boissons et tabac	Secteur axé sur les ressources naturelles, mais semblable au secteur à produits différenciés et au secteur axé sur les sciences

Source : J.R. Baldwin et M. Rafiqzaman, 1995, *Restructuration du secteur manufacturier canadien de 1970 à 1990 : renouvellement de l'emploi selon le secteur industriel et la région.*

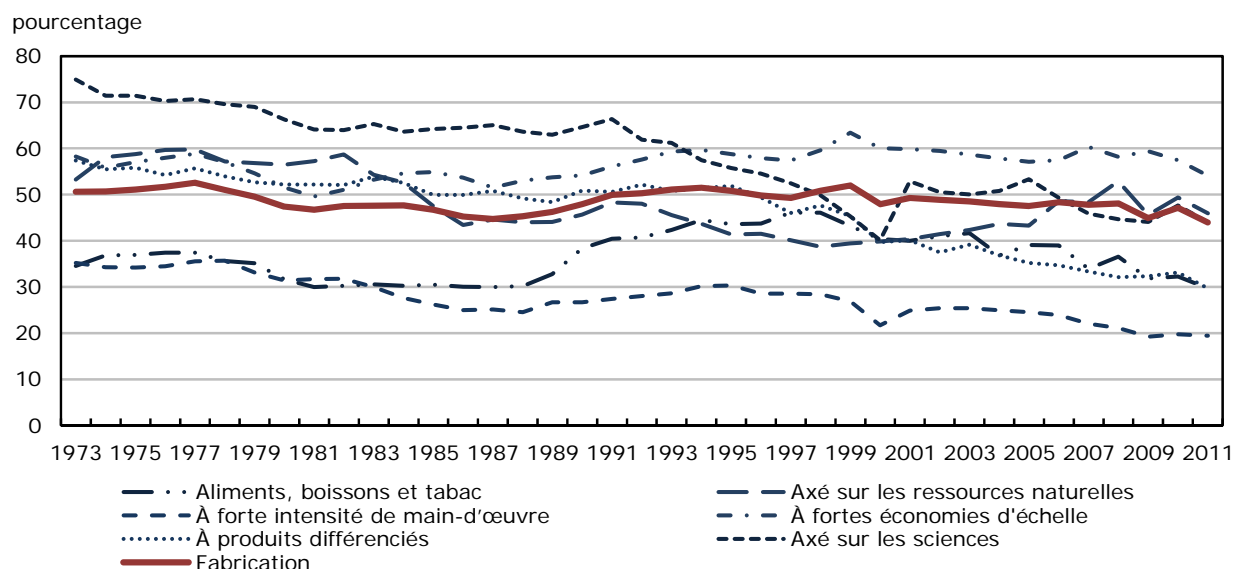
Pour les besoins de l'analyse dans la présente section, la période de 1973 à 2011 est divisée en deux — de 1973 à la fin des années 1990, et les années 2000 — ce qui permet de déterminer si les variations observées pendant la première période et décrites dans le présent document (Baldwin et Gellatly, 2005) se sont poursuivies pendant la seconde période. L'importance relative du contrôle étranger, par grand secteur de fabrication, est représentée pour chaque année au graphique 2. Comme le tableau 1, le tableau 3 présente la part de la production pour chaque grand secteur de fabrication ainsi que les parts de marché sous contrôle étranger par secteur en fonction de moyennes sur trois ans.

Le tableau 3 révèle la nature très hétérogène des variations sous-jacentes au niveau agrégé. Au cours de la période antérieure à 2000, pendant laquelle la variation en pourcentage de la production sous contrôle étranger dans le secteur de la fabrication au niveau agrégé a été de -0,2 % (la variation en pourcentage entre la part moyenne de la production sous contrôle étranger pour les années 1997 à 1999 et la part moyenne sous contrôle étranger pour les années 1973 à 1975), des variations d'une ampleur beaucoup plus grande ont été observées au niveau des secteurs. Le contrôle étranger a diminué de 30,0 % dans le secteur axé sur les sciences et de 14,7 % dans le secteur à produits différenciés. Ces secteurs sont caractérisés respectivement par la R-D et les actifs de marketing. Le contrôle étranger a également connu une baisse de 14,4 % dans les industries à forte intensité de main-d'œuvre, dans lesquelles la réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires a réduit la nécessité pour les multinationales étrangères de produire au Canada pour contourner les obstacles tarifaires. Le contrôle étranger dans les ressources naturelles a par ailleurs baissé de 29,5 % avant 2000. C'est dans ce secteur que le caractère restrictif du régime de réglementation a le moins baissé de la période de 1973 à 1985 à la période de 1986 à 1999, et une baisse à long terme des termes de l'échange a rendu le secteur moins intéressant. Le contrôle étranger a en revanche augmenté de 7,2 % dans le secteur axé sur les économies d'échelle, dans les industries où étaient présents des actifs liés au savoir, souvent associés à la technologie nécessaire à l'exploitation de grandes usines. Pendant la période visée, les négociations Kennedy et les négociations de Tokyo sur la libéralisation du commerce, ainsi que l'Accord de libre-échange (ALE) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), ont ouvert les marchés américains aux entreprises du secteur canadien de la fabrication, ce qui a permis l'expansion des usines dans les industries axées sur les économies d'échelle.

Certaines des forces économiques qui ont influé sur les variations du degré de contrôle étranger par secteur ont aussi influé sur les parts de la production manufacturière. L'élimination des obstacles au commerce a coïncidé avec la baisse de la part de la production manufacturière des industries à forte intensité de main-d'œuvre, qui est passée d'une moyenne de 14,4 % dans les années 1973 à 1975 à une moyenne de 10,1 % dans les années 1997 à 1999. La baisse à long terme des termes de l'échange est associée à une baisse de 0,8 point de pourcentage de la part de la production manufacturière des industries axées sur les ressources naturelles pendant la

même période. Les négociations sur la libéralisation du commerce ont permis l'expansion des usines dans les industries axées sur les économies d'échelle, ce qui a fait augmenter la part de la production manufacturière de ce secteur, qui a atteint 41,8 % en moyenne dans les années 1997 à 1999, par rapport à 34,8 % en moyenne dans les années 1973 à 1975.

Graphique 2
Part de marché sous contrôle étranger en fonction de la production manufacturière nominale, par secteur



Notes : Le secteur axé sur les ressources naturelles ne comprend pas les aliments, les boissons et le tabac. La classification des secteurs est conforme à celle de J.R. Baldwin et M. Rafiquzzaman, 1995, *Restructuration du secteur manufacturier canadien de 1970 à 1990 : renouvellement de l'emploi selon le secteur industriel et la région*.
Source : Statistique Canada, calculs des auteurs à partir de la base de données de l'Enquête annuelle des manufactures.

Lors de l'essor des années 2000 du secteur des ressources, certaines tendances observées auparavant se sont poursuivies et d'autres se sont inversées (tableau 3). Le contrôle étranger a continué à baisser dans le secteur à produits différenciés (-29,0 %) (le pourcentage de variation entre la part moyenne de la production sous contrôle étranger pour les années 2009 à 2011 et la part moyenne sous contrôle étranger pour les années 1997 à 1999), et dans le secteur à forte intensité de main-d'œuvre (-27,7 %), ce qui laisse supposer que les forces à l'œuvre dans ces secteurs, qui avaient donné lieu à des baisses précédentes, étaient toujours importantes. Le secteur axé sur les économies d'échelle, où le contrôle étranger avait augmenté, et non baissé, dans la première période, a connu une baisse relativement faible de 5,2 % après 2000. Cette baisse était associée aux conséquences de la récession après 2009. L'augmentation du contrôle étranger pendant la première période et la baisse relativement faible après 2000 dans ce secteur font ressortir l'avantage continu des entreprises sous contrôle étranger dans les technologies de production axées sur les économies d'échelle. Par ailleurs, même si le contrôle étranger dans le secteur axé sur les sciences a aussi continué à baisser (-8,2 %), la variation dans la décennie postérieure à 2000 était parmi les plus faibles de tous les secteurs. Ainsi, le rang relatif de ce secteur par rapport à d'autres a été inversé, ce qui laisse supposer un renversement des forces qui faisaient baisser la participation étrangère dans ce secteur. Enfin, le secteur axé sur les ressources naturelles a connu un revirement complet, et le contrôle étranger y a augmenté de 18,7 % après 2000, lors de la période d'essor des ressources. Ce secteur avait connu une longue période de baisse avant 2000, période pendant laquelle il a été assujéti aux deux régimes de réglementation en vigueur; les termes de l'échange avaient aussi connu une longue baisse pendant cette première période à la suite des hausses générales du prix des produits de base pendant la période postérieure à 1980 (Baldwin et Macdonald, 2012). En revanche, dans les

années 2000 caractérisées par l'essor du secteur des ressources, la part de la production manufacturière des industries axées sur les ressources naturelles a augmenté, passant d'une moyenne de 14,7 % pendant la période de 1997 à 1999 à 26,3 % pendant la période de 2009 à 2011.

Tableau 3

Production (nominale) moyenne du secteur, part de marché (nominale) moyennes sous contrôle étranger et variation en pourcentage du contrôle étranger, par secteur

Secteur	Part moyenne de la production du secteur			Part de marché moyenne sous contrôle étranger			Variation en pourcentage du contrôle étranger		
	1973	1997	2009	1973	1997	2009	Entre périodes	Entre périodes	Entre périodes
	à 1975	à 1999	à 2011	à 1975	à 1999	à 2011	1973 à 1975 et 1997 à 1999	1997 à 1999 et 2009 à 2011	1973 à 1975 et 2009 à 2011
							pourcentage		
Aliments, boissons et tabac	19,6	13,7	17,7	35,8	46,7	32,8	30,5	-29,9	-8,5
Axé sur les ressources naturelles	15,5	14,7	26,3	57,9	40,8	48,4	-29,5	18,7	-16,3
À forte intensité de main-d'œuvre	14,4	10,1	8,8	34,6	29,6	21,4	-14,4	-27,7	-38,1
À fortes économies d'échelle	34,8	41,8	29,1	57,0	61,1	58,0	7,2	-5,2	1,6
À produits différenciés	8,6	9,7	9,0	56,2	47,9	34,0	-14,7	-29,0	-39,5
Axé sur les sciences	7,0	10,0	9,1	72,6	50,8	46,6	-30,0	-8,2	-35,8
Fabrication	100,0	100,0	100,0	50,8	50,7	44,6	-0,2	-12,1	-12,3

Notes : La part moyenne de la production d'un secteur correspond à la moyenne de la part du secteur par rapport à la production manufacturière totale pendant la période de trois ans visée. Le total des parts de la production des secteurs peut ne pas correspondre à 100 %, car les parts sont des moyennes propres à chaque période. La part de marché moyenne sous contrôle étranger correspond à la part moyenne de la production sous contrôle étranger d'un secteur pendant la période visée de trois ans. La variation en pourcentage du contrôle étranger correspond à la variation en pourcentage entre les parts de marché moyennes sous contrôle étranger pendant la période visée de trois ans.

Source : Statistique Canada, calculs des auteurs à partir de la base de données de l'Enquête annuelle des manufactures.

Les variations connues par chacun de ces grands secteurs font ressortir la nature hétérogène des forces économiques à l'œuvre dans chaque secteur. La baisse n'était généralement pas plus faible dans les secteurs où la possession d'actifs incorporels spécialisés était essentielle à la réussite. La baisse était plus importante dans les secteurs où ces actifs étaient liés à la propriété intellectuelle découlant de la R-D et à la valeur de la marque, mais elle était beaucoup plus faible dans les secteurs caractérisés par la grande importance du savoir relatif aux technologies nécessaires à la production d'économies d'échelle.

Les variations dans certains secteurs étaient aussi liées à l'environnement macroéconomique. Le secteur axé sur les économies d'échelle, qui a connu des baisses relativement plus faibles, a profité le plus de cet environnement, la mise en œuvre de l'ALE et de l'ALENA lui ayant ouvert l'accès aux marchés nord-américains. Le secteur axé sur les ressources naturelles, qui a connu une baisse du contrôle étranger avant 2000, et ensuite une reprise, avait été touché négativement avant 2000 par les baisses de prix des produits de base et par un régime de réglementation restrictif, mais il a profité de l'essor des ressources naturelles pendant les années 2000. Dans le secteur à forte intensité de main-d'œuvre, où les actifs spéciaux possibles sont moins nombreux et où les diminutions de tarifs sont associées à la baisse de l'importance relative du secteur, la baisse du contrôle étranger était tout aussi importante que dans les secteurs dotés d'actifs plus spécialisés, comme le secteur axé sur les sciences et le secteur à produits différenciés.

Le taux de la baisse du contrôle étranger n'était pas étroitement lié à la position du secteur au début de la période visée. Le secteur axé sur les sciences était celui où le contrôle étranger était le plus important au début de la période, tandis que le secteur à forte intensité de main-d'œuvre était celui où il était le moins important, mais les deux ont connu des baisses respectives de 36 % et de 38 % pendant l'ensemble de la période (dernière colonne du tableau 3). De plus, les variations n'ont pas été continuées dans tous les secteurs pendant la période antérieure à 2000 et celle postérieure à 2000. Parmi les trois secteurs où la baisse a été continue — les secteurs à produits différenciés, à forte intensité de main-d'œuvre et axé sur les sciences —, les deux premiers ont connu une baisse accélérée après 2000 tandis que le troisième a connu une baisse plus lente pendant l'essor des ressources après 2000. Dans le secteur axé sur les économies d'échelle, la croissance d'avant 2000 s'est transformée en baisse après 2000, tout comme pour les aliments, les boissons et le tabac. Dans le secteur axé sur les ressources naturelles, une baisse avant 2000 s'est transformée en hausse après 2000.

En résumé, les données montrent que les facteurs favorisant l'investissement étranger sont hétérogènes. L'évolution du contrôle étranger dans l'ensemble du secteur de la fabrication montre une relative stabilité pendant la période de 1973 à 2011. Cette stabilité est toutefois attribuable en grande partie aux deux principaux secteurs — le secteur axé sur les économies d'échelle et celui axé sur les ressources naturelles. Les variations de la part du contrôle étranger et de la part de la production dans ces deux secteurs ont eu tendance à suivre des directions opposées. Dans deux secteurs — le secteur axé sur les sciences et le secteur à produits différenciés —, la baisse du contrôle étranger a été accompagnée d'une augmentation de l'importance relative des industries durant l'ensemble de la période de 1973 à 2011. Cela laisse supposer que cette baisse du contrôle étranger n'était pas associée à de mauvaises perspectives dans les deux secteurs, mais plutôt à la réussite d'entreprises canadiennes qui ont profité de nouvelles occasions. Dans le troisième secteur qui a connu une baisse importante du contrôle étranger — le secteur à forte intensité de main-d'œuvre —, tant la taille relative du secteur que la participation étrangère ont diminué.

5 Contrôle étranger au niveau de l'industrie

Dans la présente section, l'analyse couvre 16 industries, qui correspondent principalement au niveau à trois chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), et vise à établir si une tendance commune des variations du contrôle étranger se dégage au niveau plus détaillé des industries. À cette fin, les données détaillées sur les industries sont examinées pour la période débutant en 1997, année où les codes du SCIAN ont été adoptés la première fois.

Dans la section précédente, 167 groupes détaillés à quatre chiffres (ou à cinq chiffres) de la Classification type des industries (CTI) ont été classés au sein de cinq secteurs, selon une analyse discriminante faisant appel à diverses caractéristiques relatives à la production. La présente section regroupe les données détaillées dans des catégories plus familières du SCIAN, qui ne reposent pas sur des caractéristiques particulières propres à la demande ou à l'offre, mais qui sont davantage connues¹².

Les groupes à quatre chiffres (ou à cinq chiffres) de la CTI qui ont été précédemment classés dans un secteur en particulier se retrouvent souvent dans plus d'une industrie à trois chiffres du SCIAN. Ainsi, une industrie à trois chiffres du SCIAN peut regrouper plusieurs groupes sous-jacents provenant de divers secteurs (elle peut par exemple contenir à la fois des groupes axés sur les ressources naturelles et des groupes axés sur les économies d'échelle). Le tableau 4 présente les industries ainsi que les secteurs (entre parenthèses) auxquels elles correspondent dans la répartition en cinq secteurs, en fonction des activités primaires et secondaires de ces industries¹³. Parmi les industries du SCIAN axées principalement sur les économies d'échelle figurent le papier et le matériel de transport. Les industries du SCIAN qui sont principalement à forte intensité de main-d'œuvre sont : les textiles, le cuir et les vêtements; les produits métalliques; les activités diverses de fabrication; l'impression. Les produits minéraux non métalliques sont principalement axés sur les ressources naturelles. La fabrication de machines est une industrie principalement à produits différenciés. Enfin, les produits informatiques et électroniques sont principalement axés sur les sciences. De nombreuses industries font toutefois aussi appel à d'autres dimensions. Par exemple, la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc comprend des activités de production qui sont à la fois axées sur les ressources naturelles et à fortes économies d'échelle. La première transformation des métaux est elle aussi une industrie à la fois axée sur les économies d'échelle et sur les ressources naturelles.

Les variations du contrôle étranger au niveau des 16 industries du SCIAN dans les années 2000 sont présentées en pourcentage dans les deux colonnes les plus à droite du tableau 4, de la baisse la plus importante à la hausse la plus importante. Comme pour les tableaux précédents, le tableau 4 présente les variations en pourcentage en fonction des écarts entre les moyennes sur trois ans. Les variations du contrôle étranger présentent des écarts plus considérables dans les industries que dans les secteurs; elles vont d'une baisse de 48,1 % dans les textiles, le cuir et les vêtements à une hausse de 151,8 % dans la première transformation des métaux. Les industries qui ont connu une baisse supérieure au taux médian de baisse de 21,7 % sont : les textiles, le cuir et les vêtements; les activités diverses de fabrication; l'impression; les aliments, les boissons et le tabac; le matériel de transport; les produits informatiques et électroniques; les produits minéraux non métalliques; les produits métalliques. Les autres industries, celles qui ont connu les baisses les moins importantes, sont : les machines; les produits en plastique et en

12. Abbott et Andrews (1990) montrent que les classifications qui reposent sur des catégories normalisées, comme la CTI et le SCIAN, intègrent implicitement un ensemble de principes, comme les technologies de production, les matériaux utilisés et les utilisations finales. Ils soutiennent que de tels regroupements sont plus étroitement liés aux types et aux combinaisons de facteurs de production utilisés.

13. C'est dans les activités primaires et secondaires que se trouvent les deux industries dont la part de production est la plus importante.

caoutchouc; le matériel électrique; les produits du pétrole et du charbon et les produits chimiques; les meubles; les produits en bois; le papier; la première transformation des métaux.

Le schéma des baisses cadre généralement avec les constatations énoncées précédemment. Les industries qui ont connu les baisses les plus importantes (les activités diverses de fabrication, et les textiles, le cuir et les vêtements) ont une composante à forte intensité de main-d'œuvre, ce qui est conforme aux constatations énoncées dans la section précédente. Les industries qui ont connu les baisses les moins importantes (la première transformation des métaux et le papier) ont toutes les deux une composante axée sur les ressources naturelles et une composante axée sur les économies d'échelle — deux secteurs qui ont connu des hausses ou des baisses moins importantes du contrôle étranger pendant les années 2000. De plus, cinq industries dans lesquelles les ressources naturelles étaient la composante primaire ou secondaire figurent dans la moitié inférieure du tableau pour ce qui est de la baisse du contrôle étranger, et quatre figurent dans la moitié supérieure. Cinq industries axées sur les économies d'échelle figurent dans la moitié inférieure du tableau, et seulement deux figurent dans la moitié supérieure. Le secteur axé sur les sciences a connu une faible baisse pendant les années 2000, et seulement une industrie axée sur les sciences figure dans la moitié supérieure du tableau; deux figurent dans la moitié inférieure. Le secteur à produits différenciés a connu l'une des baisses sectorielles les plus importantes après 2000, et trois industries du SCIAN à produits différenciés figurent dans la moitié supérieure du tableau, et deux dans la moitié inférieure.

Tableau 4

Part moyenne (nominale) de la production du secteur de la fabrication, part de marché moyenne (nominale) sous contrôle étranger et variation du contrôle étranger, par industrie, 1997 à 1999 et 2009 à 2011

Industries du SCIAN (secteurs associés ¹)	Part moyenne de la production du secteur de la fabrication		Part de marché moyenne sous contrôle étranger		Variation du contrôle étranger de 1997 à 1999 et 2009 à 2011	
	1997	2009	1997	2009	points de pourcentage	pourcentage
	à 1999	à 2011	à 1999	à 2011		
	pourcentage					
Textiles, cuir et vêtements (main-d'œuvre, ressources naturelles)	3,1	1,1	25,8	13,4	-12,4	-48,1
Activités diverses de fabrication (main-d'œuvre, ressources naturelles)	1,2	2,0	25,6	16,7	-8,9	-34,7
Impression (main-d'œuvre, produits différenciés)	2,2	1,7	14,3	9,5	-4,8	-33,6
Aliments, boissons et tabac (ressources naturelles)	13,7	17,7	46,7	32,8	-14,0	-29,9
Matériel de transport (économies, main-d'œuvre)	24,3	16,0	81,6	60,1	-21,5	-26,3
Produits informatiques et électroniques (sciences, produits différenciés)	5,3	2,9	46,2	36,0	-10,2	-22,2
Produits minéraux non métalliques (ressources naturelles, économies)	1,9	2,4	58,9	46,0	-12,9	-21,9
Produits métalliques (main-d'œuvre, produits différenciés)	5,2	5,4	25,7	20,1	-5,6	-21,8
Machines (produits différenciés)	4,4	5,3	38,1	29,8	-8,3	-21,7
Produits en plastique et en caoutchouc (ressources naturelles, économies)	3,9	4,1	49,6	42,2	-7,4	-14,9
Matériel électrique (sciences, produits différenciés)	1,8	1,7	67,0	57,1	-9,9	-14,8
Pétrole, charbon et produits chimiques (économies, sciences)	11,4	21,4	64,1	57,2	-6,9	-10,8
Meubles (main-d'œuvre, ressources naturelles)	2,0	1,7	14,4	13,0	-1,5	-10,2
Produits en bois (économies, ressources naturelles)	6,0	3,6	22,5	21,3	-1,2	-5,4
Papier (économies, ressources naturelles)	6,7	4,6	35,9	39,9	4,0	11,0
Première transformation des métaux (économies, ressources naturelles)	6,9	8,2	28,5	71,7	43,2	151,8
Fabrication	100,0	100,0	50,7	44,6	-6,1	-12,1

1. Selon la répartition en cinq secteurs établie par J.R. Baldwin et M. Rafiquzzaman, 1995, *Restructuration du secteur manufacturier canadien de 1970 à 1990 : renouvellement de l'emploi selon le secteur industriel et la région*.

Notes : « Main-d'œuvre » désigne le secteur « à forte intensité de main-d'œuvre » et « économies » désigne le secteur « à fortes économies d'échelle ». Les secteurs sont énumérés en ordre d'importance selon leur part de la production. Certaines industries sont regroupées : aliments, boissons et tabac (311 et 312); textiles, cuir et vêtements (313 à 316); pétrole, charbon et produits chimiques (324 et 325). Les industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) sont présentées en ordre croissant, selon la variation en pourcentage du contrôle étranger entre les moyennes de la période de 1997 à 1999 et celles de la période de 2009 à 2011. La concordance entre la Classification type des industries (CTI) et le SCIAN respecte les documents de concordance de la CTI de 1980 au SCIAN de 1997, et vice versa. La part moyenne de la production d'une industrie de fabrication correspond à la moyenne de la part de l'industrie par rapport à la production manufacturière totale pendant la période visée de trois ans. Le total des parts des industries de la fabrication peut ne pas correspondre à 100 %, car les parts sont des moyennes propres à chaque période. La part de marché moyenne sous contrôle étranger correspond à la part moyenne de la production sous contrôle étranger d'une industrie pendant la période visée de trois ans. La variation du contrôle étranger correspond à la variation en points de pourcentage ou en pourcentage des parts de marché moyennes sous contrôle étranger entre la période de 1997 à 1999 et celle de 2009 à 2011.

Source : Statistique Canada, calculs des auteurs à partir de la base de données de l'Enquête annuelle des manufactures.

Les variations observées pour les 16 industries concordent en grande partie avec les données agrégées relatives aux secteurs, mais elles révèlent également des écarts considérables au niveau des industries. En particulier, le contrôle étranger au niveau agrégé a baissé de 6,1 points de pourcentage, soit environ 12 %, mais plus de la moitié des 16 industries ont connu des baisses de plus de 20 % de la fin des années 1990 jusqu'à la fin des années 2000. La baisse relativement faible au niveau agrégé s'explique en partie par des hausses du contrôle étranger dans deux industries, la première transformation des métaux et la fabrication du papier, qui ont compensé des baisses importantes dans d'autres industries.

Les données sur les industries permettent de déterminer si les variations globales du contrôle étranger sont attribuables à une diminution de la part de la production des industries assujetties à un contrôle étranger important ou à une baisse générale du contrôle étranger. Le contrôle étranger au niveau agrégé est passé de 50,7 % en moyenne pendant la période de 1997 à 1999 à 44,6 % en moyenne pendant la période de 2009 à 2011, ce qui représente une baisse de 6,1 points de pourcentage. Cette variation globale a été décomposée en éléments reflétant la variation qui se serait produite si l'importance de chaque industrie était demeurée constante (mais pas la variation du contrôle étranger dans chaque industrie) et en éléments reflétant tout changement apporté à l'importance de chaque industrie (le contrôle étranger étant demeuré constant)¹⁴. Le contrôle étranger au niveau des industries (si l'importance de chaque industrie était demeurée constante) aurait baissé dans l'ensemble de 7,3 points de pourcentage, tandis que les variations de l'importance relative des industries ont eu tendance à faire augmenter la part globale de 1,1 point de pourcentage. L'augmentation de l'importance des industries de la première transformation des métaux ainsi que des produits du pétrole, du charbon et des produits chimiques (mais principalement de la dernière), dans lesquelles la part du contrôle étranger était plus élevée que la moyenne, a permis de compenser les baisses généralisées du contrôle étranger dans les industries. La baisse du contrôle étranger est par conséquent plus généralisée que celle observée au niveau agrégé.

14. Pour la présente analyse, les facteurs de pondération permettant de mesurer l'importance du secteur ont été utilisés à compter du début de la période.

6 Conclusion

Le contrôle étranger résulte des investissements directs étrangers au Canada. L'ampleur de ces investissements dépend des possibilités et de l'attrait du marché canadien. Elle dépend aussi du dynamisme des entrepreneurs canadiens face à de telles possibilités. Dans une économie ouverte et de petite taille ayant besoin de ressources pour croître, l'investissement étranger offre une source additionnelle de capital, en plus des capitaux de sources canadiennes. L'investissement étranger favorise également l'acquisition de compétences et d'un savoir-faire qui font peut-être défaut dans le secteur canadien.

Par conséquent, l'intensité du contrôle étranger varie en fonction des changements dans l'attrait des possibilités au Canada et de la capacité variable de l'économie canadienne de fournir le capital financier ou les actifs intellectuels et entrepreneuriaux dont les entreprises ont besoin pour croître.

Au cours des quarante dernières années, l'économie canadienne a connu des changements importants dans tous ces aspects. Le cadre stratégique de la réglementation de l'investissement étranger a évolué. Pendant la période de 1973 à 1985, l'Agence d'examen de l'investissement étranger réglementait l'investissement étranger de façon stricte. La surveillance stricte exercée en vertu de la *Loi sur l'examen de l'investissement étranger* a été assouplie en 1985. Après 2000, l'essor du secteur des ressources et l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ont réduit l'attrait relatif exercé par de nombreuses industries du secteur de la fabrication. De plus, les longs cycles relatifs au taux de change qui ont eu une incidence sur la compétitivité du secteur canadien de la fabrication correspondent étroitement aux trois périodes visées (Baldwin et Macdonald, 2012). Pendant toute la période visée, le Canada a réduit considérablement sa balance extérieure négative des actifs et des passifs (Gellatly et Macdonald, 2011, 2012), au fur et à mesure que son économie atteignait sa maturité, et a eu, en général, moins recours au capital étranger.

Au cours des trois périodes visées, les variations du contrôle étranger étaient généralement attribuables à l'environnement macroéconomique. De 1973 au milieu des années 1980, la part de marché des entreprises sous contrôle étranger a connu une baisse au niveau agrégé. À la fin des années 1990, elle est revenue à peu près aux niveaux initiaux et, pendant les années 2000, elle a connu une autre baisse semblable à celle de la première période. Le secteur de la fabrication a aussi connu une récession relativement grave et persistante pendant les années qui ont précédé la fin de la période visée par l'étude en 2011. L'importance de la baisse du contrôle étranger pendant les années 2000 est en partie attribuable à cette conjoncture macroéconomique, et non à des changements structurels fondamentaux dans l'attrait sous-jacent exercé par l'économie canadienne sur l'investissement étranger¹⁵.

La baisse globale du contrôle étranger observée après 2000 au niveau agrégé touche aussi la plupart des industries définies à un niveau plus détaillé. Au niveau du secteur, les baisses les plus importantes sont observées dans les secteurs à produits différenciés et à forte intensité de main-d'œuvre, alors que les baisses les moins importantes sont observées dans les secteurs axés sur les économies d'échelle et sur les ressources naturelles. Au niveau plus détaillé des industries (qui correspondent principalement au niveau à trois chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord), les baisses les plus importantes sont observées dans les industries à forte intensité de main-d'œuvre : les activités diverses de fabrication, et les textiles, le cuir et les vêtements. Deux industries axées sur les économies d'échelle et sur les ressources naturelles, soit la fabrication du papier et la première transformation des métaux, représentent des exceptions, car elles ont connu une augmentation

15. Cette conjoncture n'explique que partiellement la situation, car la propriété étrangère dans le secteur de la fabrication n'est pas entièrement revenue à son niveau initial depuis le creux de 2011 (voir le graphique 1 de l'annexe).

de la présence étrangère après 2000. La distribution des taux de décroissance dans les autres industries est asymétrique, la plupart des industries (niveau à trois chiffres) ayant connu des baisses supérieures à la moyenne. L'importance relative plus élevée de deux industries dans lesquelles le contrôle étranger était supérieur à la moyenne (première transformation des métaux, et pétrole, charbon et produits chimiques) a eu tendance à compenser la baisse observée dans certaines industries et à réduire la baisse au niveau agrégé.

Il importe de noter que le présent document ne porte ni sur les causes ni sur les conséquences des variations du contrôle étranger.

Comme il a été souligné précédemment, la baisse de la part des entreprises sous contrôle étranger peut être attribuable à une diminution de l'attrait qu'exerce le secteur canadien de la fabrication sur l'investissement étranger. L'analyse montre aussi que ce facteur explique peut-être en partie les variations observées. Le cycle précédent de la période antérieure à 2000 a été caractérisé par une corrélation positive entre l'importance relative du secteur de la fabrication et celle du contrôle étranger. De plus, il existait, pendant les années 2000, une corrélation positive entre les variations du contrôle étranger au niveau des industries et la croissance relative du produit intérieur brut réel de ces industries au Canada, par rapport aux États-Unis¹⁶. Le contrôle étranger a connu ses plus fortes baisses dans les industries canadiennes de la fabrication qui étaient en perte de vitesse par rapport aux industries américaines correspondantes.

Malgré ce constat, une baisse du contrôle étranger ne devrait pas être interprétée comme étant le simple résultat d'une variation de l'attrait exercé par une industrie. Le contrôle étranger a diminué dans le secteur axé sur les sciences, dont l'importance relative augmentait. La baisse du contrôle étranger a été accompagnée de la réussite relative des entreprises canadiennes, qui ont été plus aptes que les entreprises sous contrôle étranger à tirer parti des possibilités de croissance dans ce secteur. Une analyse en profondeur des causes des variations observées pendant les années 2000 dépasse la portée du présent document de recherche.

Les conséquences des variations en question nécessitent aussi une analyse plus poussée. Les variations du contrôle étranger observées dans la présente analyse ont peut-être été accompagnées de baisses de la productivité en raison de la fermeture des usines les plus productives, ou d'augmentations de la productivité en raison de la fermeture des usines les moins productives. Ces variations de la productivité peuvent à leur tour se refléter dans la compétitivité relative des industries dotées de capacités d'exportation et, par conséquent, dans la balance du commerce extérieur produite par le secteur de la fabrication. Les variations en question seront analysées dans un document de recherche d'accompagnement. De plus, de nouvelles possibilités d'élaboration de données permettront peut-être d'étendre au-delà de 2011 la période visée par la présente analyse.

16. La corrélation positive est statistiquement significative au niveau des industries à trois chiffres lorsque la première transformation des métaux, et les produits informatiques et électroniques sont exclus de l'analyse. La première transformation des métaux donne une valeur aberrante pour ce qui est des variations du contrôle étranger, tandis que les produits informatiques et électroniques donnent une valeur aberrante au chapitre des écarts de croissance.

7 Annexe

Autres sources de données

La base de données des liens de parenté entre sociétés (LPS), produite par la Division de l'organisation et des finances de l'industrie (DOFI), est une autre source de données qui documente au fil du temps le niveau de contrôle étranger dans le secteur de la fabrication. La DOFI administre et recueille des données sur le contrôle étranger en vertu de la *Loi sur les déclarations des personnes morales* (LDPM), anciennement la *Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats* (LDPMS). Les entreprises constituées en société, dont le revenu brut est supérieur à 15 millions de dollars pour la période visée par le rapport, ou dont les actifs ont une valeur supérieure à 10 millions de dollars, sont tenues de fournir des renseignements sur leurs finances et sur le contrôle de l'entreprise.

Depuis les années 1980, les tableaux CANSIM suivants fournissent des variables financières clés, y compris la production manufacturière, qui correspondent aux revenus d'exploitation : le tableau 179-0003 pour les années 1980 à 1988, le tableau 179-0001 pour les années 1989 à 1998 et le tableau 179-0004 pour les années 1999 à 2010. Les revenus d'exploitation comprennent les revenus tirés de la vente de biens et services, les revenus de location et de location-exploitation, et les revenus provenant de commissions, de redevances de franchisage et de redevances. Ils ne comprennent pas les revenus d'intérêts et les dividendes. Pour la période de 1980 à 1988, les revenus d'exploitation ne sont pas disponibles, et les ventes ont été utilisées.

Il existe plusieurs différences entre les séries de données sur la fabrication utilisées dans le présent document de recherche et celles provenant de la base de données des LPS, même si la trajectoire des deux séries au fil du temps est la même (voir le graphique 1 de l'annexe).

Après 2007, une entreprise figurant dans la base de données des LPS est considérée comme une entreprise sous contrôle étranger si plus de 50 % des actions avec droit de vote de l'entreprise sont détenues, directement ou indirectement, par un groupe étranger ou une société étrangère. Pendant la période antérieure à 2007, une société pouvait être considérée comme sous contrôle étranger si le fait était connu qu'une société étrangère détenait le contrôle effectif avec moins de 50 % des actions, mais détenait une autre forme de contrôle sur l'entreprise en question. Jusqu'à l'année 2000, le concept de contrôle étranger dans le fichier de l'Enquête annuelle des manufactures (EAM) reposait sur le contrôle effectif. De 2000 à 2007, la règle du 50 % plus un s'appliquait, sauf lorsque le pourcentage ne pouvait être établi, auquel cas la règle du contrôle effectif s'appliquait. Après 2007, le concept de contrôle se définissait comme celui utilisé dans le Registre des entreprises (la règle du 50 % plus un).

La mesure de la production provenant du fichier de l'EAM est semblable à celle obtenue à partir de la base de données des LPS. Il s'agit de livraisons manufacturières, qui sont essentiellement les revenus d'usine. La mesure provenant du fichier de l'EAM est toutefois inférieure à la mesure utilisée dans la base de données des LPS parce qu'elle ne comprend pas les éléments additionnels hors exploitation qui figurent dans la base de données.

Les deux ensembles de données ne reposent pas sur la même classification des industries, et ce, pour deux raisons.

Premièrement, la classification des industries utilisée dans la base de données des LPS pour la période de 1989 à 1998 diffère de celle utilisée pour les deux autres périodes et n'est donc pas uniforme. La base de données des LPS utilise la Classification type des industries pour établissements (CTI-E) pour la première et la dernière période, alors qu'elle utilise la Classification type des industries pour compagnies et entreprises (CTI-C) pour la période intermédiaire. La CTI-C regroupe les industries lorsque les entreprises ont aussi des activités dans une autre industrie. Par conséquent, une partie des industries du secteur de la fabrication

est regroupée avec des industries d'autres secteurs. Ainsi, le fichier de l'EAM, qui applique la CTI de façon uniforme au niveau de l'établissement, donne une définition plus uniforme de l'industrie dans le secteur de la fabrication pendant une période plus longue.

Deuxièmement, une autre différence dans le système de classification découle de la façon dont les entités de production sont attribuées au sein des industries. Le fichier de l'EAM est un fichier des usines ou des établissements. Par conséquent, le secteur de la fabrication correspond à toutes les usines qui sont des usines de fabrication. Dans la base de données des LPS, les données des entreprises sont traitées de telle sorte que chaque entreprise est classée dans une industrie. Si une entreprise possède des usines de fabrication et des usines hors fabrication, elle est classée dans le secteur de la fabrication uniquement si ses usines de fabrication sont relativement plus importantes. Cela signifie que la taille des fabricants peut varier d'une base de données à l'autre. Le fichier de l'EAM est plus précis parce qu'il se base sur l'établissement¹⁷, et qu'il n'attribue pas arbitrairement au secteur de la fabrication des données relatives à des établissements qui œuvrent dans des industries hors fabrication¹⁸.

D'autres difficultés rendent difficile l'utilisation de la base de données des LPS pour l'étude des variations du contrôle étranger au fil du temps¹⁹. Dans certains cas, les données déclarées ne portent que sur les industries de fabrication individuelles, et non sur l'ensemble du secteur de la fabrication au niveau agrégé. Dans d'autres cas, des renseignements détaillés sur les industries sont supprimés pour certaines périodes, ce qui empêche d'établir des comparaisons entre les totaux sectoriels de différentes périodes²⁰. Le tableau 1 de l'annexe résume la couverture des données recueillies en vertu de la LDPM.

Tableau 1 de l'annexe

Loi sur les déclarations des personnes morales : source et couverture des données

Source	Période	Variable d'intérêt	Classification
Tableau CANSIM 179-0003	1980 à 1988	Ventes	Fabrication
Tableau CANSIM 179-0001	1989 à 1998	Revenus d'exploitation	Regroupement d'industries ¹
Tableau CANSIM 179-0004	1999 à 2010	Revenus d'exploitation	Fabrication

1. Regroupe les industries suivantes : bois et papier; produits chimiques et textiles; minerais métalliques et produits en métal; machines et équipement; matériel de transport; produits électriques et électroniques.

Source : Statistique Canada, tableaux CANSIM 179-0003, 179-0001 et 179-0004.

Le tableau 1 de l'annexe établit une comparaison entre les mesures de la production sous contrôle étranger qui résultent des sources de l'EAM et de la LDPM. La part de la production sous contrôle étranger est généralement plus élevée dans les ensembles de données de la LDPM que dans le fichier de l'EAM, sauf pour la période de 1989 à 1998.

17. Pour être plus précis, il repose, pendant la majeure partie de la période, sur un emplacement qui correspond à un niveau inférieur à un établissement.

18. Même le fichier de l'EAM n'est pas tout à fait précis à cet égard, car certains produits inclus dans les livraisons manufacturières ne sont peut-être pas des produits de fabrication. Les ratios de spécialisation permettent de saisir toute l'importance de ce point.

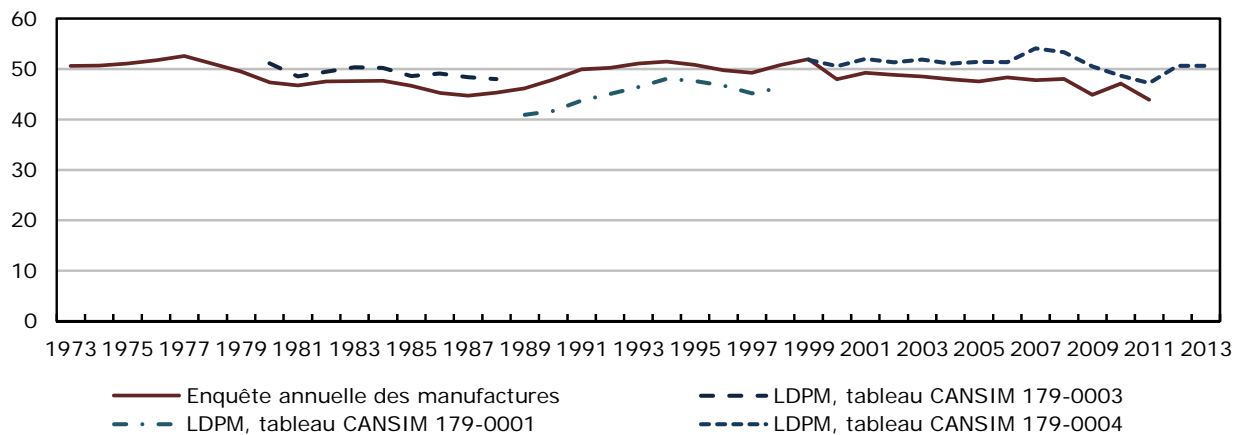
19. Pour obtenir plus de précisions, consulter Baldwin et Gellatly (2005).

20. Le tableau CANSIM 179-0001 contient uniquement des renseignements sur le secteur de l'énergie, y compris les industries comme l'extraction minière, l'exploitation en carrière, l'extraction de pétrole et de gaz ainsi que le pétrole et le charbon.

La discontinuité des revenus d'exploitation dans les données de la LDPM est évidente pour la sous-période de 1988 à 1998, comparativement aux deux autres sous-périodes (de 1980 à 1988 et de 1999 à 2012). Outre les différences au chapitre des industries échantillonnées²¹, cette discontinuité est surtout attribuable à la reclassification des industries en 1988. Avant cette date, les données étaient recueillies en fonction de la CTI-E, qui était axée sur les activités (par exemple l'agriculture ou l'extraction minière). Après 1988, le système de la CTI-C a permis de reconnaître les activités de nombreuses entreprises dans d'autres industries. Les industries étaient alors classées en fonction de gammes de produits complémentaires (par exemple les aliments ou l'énergie)²². Après 1999, le système de la CTI-E a été utilisé au lieu du système de la CTI-C.

Graphique 1 de l'annexe
Comparaison de la part de marché (production) des entreprises
sous contrôle étranger selon d'autres sources de données

pourcentage



Notes : La production mesurée à partir de la base de données de la Loi sur les déclarations des personnes morales (LDPM) correspond aux ventes totales de 1980 à 1988 et aux revenus d'exploitation pour les autres périodes, selon la disponibilité des données. La production mesurée à partir de la base de données de l'Enquête annuelle des manufactures (EAM) correspond à la production de biens fabriqués. Pour les données de la LDPM de 1989 à 1998, les revenus d'exploitation correspondent à la somme de tous les industries. Ces industries comprennent notamment le bois, le papier, les produits chimiques, les textiles, les minerais métalliques, les produits métalliques, la machinerie et l'équipement, les produits électriques et électroniques ainsi que le matériel de transport. Elles ne comprennent toutefois pas les aliments, les boissons, le tabac ainsi que le pétrole et le charbon, pour des motifs de confidentialité. Les deux dernières (agglomérées) ne peuvent être séparées du secteur de l'énergie, qui comprend aussi l'extraction de pétrole et de gaz et les activités de soutien, l'extraction minière et l'exploitation en carrière ainsi que les services publics.

Sources : Statistique Canada, tableaux CANSIM 179-0003, 179-0001 et 179-0004 pour les mesures calculées à l'aide des données de la LDPM et calculs des auteurs par celles calculées à l'aide des données de l'EAM.

21. Pour les périodes de 1980 à 1988 et de 1999 à 2012, les données déclarées en vertu de la LDPM portaient sur l'ensemble du secteur de la fabrication. En comparaison, pour la période de 1989 à 1998, les données recueillies en vertu de la LDPM portaient sur chacune des industries manufacturières. Ces industries comprennent le bois, le papier, les produits chimiques, les textiles, les minerais métalliques, les produits métalliques, la machinerie et l'équipement, les produits électriques et électroniques, ainsi que le matériel de transport. Elles ne comprennent toutefois pas les aliments, les boissons, le tabac ainsi que le pétrole et le charbon, pour des motifs de confidentialité. Les deux dernières industries (agglomérées) ne peuvent être séparées du secteur de l'énergie, qui comprend aussi l'extraction de pétrole et de gaz et les activités de soutien, l'extraction minière et l'exploitation en carrière, ainsi que les services publics.

22. Pour obtenir des explications, voir le chapitre 5, Annexe des données, dans l'étude de Baldwin et Gellatly (2005).

Bibliographie

Abbott, T.A., et S.H. Andrews. 1990. *The Classification of Manufacturing Industries: An Input-based Clustering of Activity*. Center for Economic Studies, United States Census Bureau, n° 90-7, Washington, D.C. : United States Census Bureau.

Baldwin, J.R., et G. Gellatly. 2005. *Liaisons globales : tendances à long terme de l'investissement étranger et du contrôle étranger, 1960 à 2000*. L'économie canadienne en transition, n° 8. Produit n° 11-622-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R., G. Gellatly et D. Sabourin. 2006. *Évolution du contrôle étranger sous divers régimes de réglementation : multinationales au Canada*. Aperçus sur l'économie canadienne, n° 13. Produit n° 11-624-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R., et R. Gibson. 2016. *Making Use of the ASM for Research Studies*. Ottawa : Division de l'analyse économique, Statistique Canada. Non publié.

Baldwin, J.R., et W. Gu. 2005. *Liaisons globales : multinationales, propriété étrangère et croissance de la productivité dans le secteur canadien de la fabrication*. L'économie canadienne en transition, n° 9. Produit n° 11-622-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R., et R. Macdonald. 2009. *Le secteur canadien de la fabrication : adaptation aux défis*. Série de documents de recherche sur l'analyse économique, n° 57. Produit n° 11F0027M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R., et R. Macdonald. 2012. *Ressources naturelles, termes de l'échange et croissance du revenu réel au Canada : 1870 à 2010*. Série de documents de recherche sur l'analyse économique, n° 79. Produit n° 11F0027M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R., et M. Rafiquzzaman. 1994. *Changement structurel dans le secteur canadien de la fabrication, 1970-1990*. Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 61. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R., et B. Yan. 2007. « Exchange rate cycles and Canada/U.S. manufacturing prices ». *Review of World Economics* 143 (3): 508 à 533.

Baldwin, J.R., et B. Yan. 2012. « Export market dynamics and plant-level productivity: Impact of tariff reductions and exchange-rate cycles ». *Scandinavian Journal of Economics* 114 (3): 831 à 855.

Caves, R.E. 2007. *Multinational Enterprise and Economic Analysis*. Cambridge, Massachusetts : Cambridge University Press.

Clarke, S., et L. Couture. 2017. *L'évolution de la production du secteur canadien de la fabrication depuis 2000*. Aperçus économiques, n° 074. Produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Dunning, J.H. 1993. *Multinational Enterprises and the Global Economy*, Reading, Massachusetts : Addison Wesley.

Gellatly, G., et R. Macdonald. 2011. *Bilan des investissements internationaux du Canada : tendances récentes et répercussions éventuelles sur les mesures agrégées du revenu et de la richesse*. Série de documents de recherche sur l'analyse économique, n° 77. Produit n° 11F0027M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Gellatly, G., et R. Macdonald. 2012. *Le Canada est-il en voie de devenir créateur?* Aperçus économiques, n° 5. Produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Macdonald, R. 2007. *Croissance du revenu réel du Canada et des États-Unis avant et après 2000 : renversement des fortunes.* Série de documents de recherche sur l'analyse économique, n° 48. Produit n° 11F0027M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1977. *Le contrôle national et étranger des établissements manufacturiers au Canada.* Ottawa : ministère de l'Industrie et du Commerce.